



Prenez part au débat !

Depuis 6 mois, avec mon équipe, nous avons travaillé sans relâche pour poser les bases de la nouvelle région. Nous avons uni deux budgets pour n'en faire plus qu'un. Nous avons mis en place les premières briques d'une organisation mutualisée fondée sur le juste équilibre entre les territoires. Nous avons commencé à faire converger nos dispositifs d'aides. Aujourd'hui, je veux ouvrir une nouvelle page en construisant avec vous le projet de la région pour les 6 ans à venir. Un projet fondé sur l'union des forces de la Bourgogne et de la Franche-Comté, auquel je vous invite maintenant à contribuer. Un projet qui repose sur 3 défis : le défi de l'emploi, le défi de l'environnement et le défi de la fraternité. Je n'ai cessé de le dire : on est plus forts ensemble. A nous deux, on peut aller plus loin ! J'ai besoin de vous pour construire ce projet. Prenez part au débat dans les ateliers régionaux, les journées citoyennes, les cafés débats et sur l'espace de contribution ouvert sur le site internet de la région. Rejoignez-nous ! Construisons ensemble la Bourgogne-Franche-Comté !

Marie-Guite Dufay
Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

> TERRITOIRE

Le juste équilibre



La résolution unique a été adoptée à la majorité, par 79 voix sur 100.

Les élus régionaux ont adopté, à une très large majorité, la résolution unique comportant l'avis au gouvernement relatif au nom et au chef-lieu définitifs de la région et la décision de la région concernant le lieu de réunion des assemblées et l'emplacement de l'hôtel de région.

Cette résolution prévoit ainsi la dénomination « Bourgogne-Franche-Comté » pour la nouvelle région et la proposition de désigner Dijon comme chef-lieu, capitale de la région, et lieu de réunion des assemblées plénières et des commissions. Elle propose aussi de situer le siège de l'hôtel de région à Besançon. Cela répond aux exigences de la réforme territoriale qui impose de ne pas regrouper, au sein de la même unité urbaine, le chef-lieu, l'hôtel de région et le lieu de réunion des assemblées sans majorité des 3/5^e de l'assemblée. « Depuis deux ans que je travaille à l'union, l'équilibre des territoires et le bon sens ont

guidé mon choix. Installer le siège de la région à Besançon est un signe fort de cet équilibre territorial qui m'est cher, tout comme je me réjouis que Dijon puisse acquérir le statut de métropole », a expliqué la présidente de la région.

Préserver le juste équilibre des territoires

Cette résolution unique intègre également la proposition du conseil économique social et environnemental régional (CESER) d'alterner, entre les territoires des deux anciennes régions, le lieu de réunion de ses différentes instances. Marie-Guite Dufay a enfin réaffirmé son engagement, « au nom du respect du juste équilibre territorial », à repartir en bi-sites les états-majors des directions de la région, en miroir de l'organisation des services déconcentrés de l'État et à maintenir les proportions d'effectifs d'agents dans les deux villes.

LE CHIFFRE

1,5 milliard €
de crédits européens gérés en direct par la région pour 2014-2020.

DERNIÈRE MINUTE

Expérimentation du TERGV entre Besançon et Dijon

La région souhaite renforcer les liaisons en train entre les deux principales agglomérations. Un abonnement sera ainsi mis en place pour permettre aux abonnés du TER d'emprunter le TGV sur la ligne Besançon-Dijon. Cette mesure sera

effective pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 10 décembre 2017, date de mise en service programmée de la future desserte TER renforcée entre Dijon et Besançon.

> EMPLOI

Hausse de 30 % de la formation des demandeurs d'emploi

Engagé en mars dernier, le plan d'urgence pour l'emploi mis en œuvre par la région aux côtés de l'État, Pôle emploi et des partenaires sociaux, connaît des résultats très positifs.

Alors que 7695 entrées en formation étaient enregistrées en avril, on en dénombre 11845 au 19 juin. « La Bourgogne-Franche-Comté est la 2^e région sur le plan national à avoir autant augmenté les entrées en formation », indique Christiane Barret, préfète de la région. L'objectif est de créer en Bourgogne-Franche-Comté 35000 places de formations, orientées sur la remise à niveau, sur les métiers de demain (transition énergétique, numérique...) et sur les métiers en tension.

Augmenter les formations dans les métiers qui recrutent

Il s'agit de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises en augmentant massivement le nombre de formations proposées dans les métiers qui recrutent, d'assurer la cohérence des actions dans les domaines de



Les domaines des transports et de la logistique figurent parmi les plus demandés.

l'emploi et de la formation et de favoriser leur déclinaison au plus près du terrain. La région a engagé plus de 36 millions d'euros pour ce plan d'urgence qui s'inscrit dans le cadre de la bataille pour l'emploi et mobilisé ses dispositifs comme le fonds régional d'appui à la professionnalisation. « C'est une réponse très pratique à un besoin

« La région a engagé plus de 36 millions d'euros pour ce plan d'urgence qui s'inscrit dans le cadre de la bataille pour l'emploi. »

prioritaire des employeurs. Il permet de faire le lien entre Pôle emploi, les organismes paritaires collecteurs agréés et les entreprises qui ont des besoins de recrutement afin de construire des parcours de formations préalables au processus de recrutement », explique Marie-Guite Dufay.

> TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le plus grand parc éolien de la région mis en service



La présidente de la région Marie-Guite Dufay et le sénateur de la Côte d'Or François Patriat ont inauguré, jeudi 23 juin, le parc éolien des Portes de la Côte-d'Or, situé sur la commune de Cussy-la-Colonne. Ce parc éolien composé de 27 mâts et d'une puissance de 54 mégawatts, initié il y a quinze ans, est le plus important en service dans la région. Il constitue également le plus long raccordement de France en nombre de kilomètres puisqu'il est raccordé à trois postes de source électriques :

Epinac, Beaune et Montagny-lès-Beaune. D'une production annuelle de plus de 100 millions de kilowattseure/an, il représente l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 45 000 habitants (par an). Ce parc est également emblématique par rapport à son implantation en zone Natura 2000 et aux portes des Climats de Bourgogne, patrimoine mondial de l'humanité. L'investissement total s'élève à près de 90 millions d'euros.

Les décisions de la commission permanente du 1^{er} juillet 2016

Économie

La région soutient, sur le territoire franc-comtois, 34 projets de création/reprise d'entreprises de moins de 10 salariés et 5 projets en croissance pour un montant total de d'avances remboursables de 512073 € et 26 projets d'investissement à hauteur de 345543 €.

Aide aux sportifs

La région octroie une aide de 35 000 € à l'association « Objectif Médailles Bourgogne Franche-Comté » pour son projet d'accompagnement à la préparation des athlètes olympiques et paralympiques de Bourgogne-Franche-Comté pour les jeux olympiques de Rio au Brésil cet été.

Formation professionnelle

La région mobilise, par arrêté de la présidente de la région, le fonds régional d'appui à la professionnalisation à hauteur de 148572 € pour le cofinancement en Franche-Comté de 2 actions de formations préalables au recrutement.

> DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Prenez part au débat sur le plan de mandat

Vous souhaitez vous exprimer, faire part de votre avis ou de vos réflexions : rendez-vous sur le site internet de la région www.bourgognefranche-comte.fr/exprimezvous. La région ouvre à tous les habitants un espace de contributions sur les trois thèmes suivants : emploi, développement durable et vivre ensemble. L'ensemble des propositions déposées contribueront à l'élaboration du plan de mandat 2016-2021, dans lequel tous les

projets et actions envisagés par la région pour cette période seront mis en perspective. La présidente Marie-Guite Dufay s'est, en effet, engagée à mettre en œuvre une gouvernance transparente et participative. Cette démarche complète le dispositif de concertation initié par la région avec les habitants et les acteurs du territoire lors des 39 cafés-débats, des 14 ateliers participatifs et de la journée citoyenne du 2 juillet (lire ci-dessous).

> JOURNÉE CITOYENNE

150 habitants pour réfléchir à la région de demain



Des propositions concrètes ont émané de cette journée

La région a organisé une journée citoyenne samedi 2 juillet à Beaune (21), Clamecy (58), Dole (39) et Vesoul (70). Ce rendez-vous s'inscrit dans la démarche participative, visant à associer les habitants à l'élaboration des politiques publiques régionales.

Comment accompagner les entreprises régionales et les filières porteuses d'emploi ? Quelles mesures en faveur des transports

propres ? Quel soutien pour les lycéens et les étudiants ?... Tout au long de la journée, 150 citoyens tirés au sort et répartis en groupes de 5 ou 6 personnes ont réfléchi, débattu et effectué des propositions concrètes, en toute liberté, sur les 3 défis régionaux suivants : l'emploi ; la transition écologique et énergétique ; la fraternité et le vivre-ensemble.

Pour l'élaboration du plan de mandat

Les propositions recueillies dans les 4 villes seront portées à la connaissance des élus régionaux. Elles constitueront l'un des maillons d'élaboration du plan de mandat 2015-2021, soumis au vote de l'assemblée plénière au début de l'automne prochain.

Après les 39 cafés-débats et les 14 ateliers thématiques avec les acteurs du territoire, qui se sont succédé du printemps à l'été, cette journée citoyenne s'insère dans le processus participatif global visant à associer les citoyens sur la mise en œuvre des politiques publiques régionales.



Maude Clavequin, vice-présidente chargée de la citoyenneté

« Cette journée citoyenne a permis à 150 habitants, tirés au sort, de nous faire part de leurs besoins et de leurs attentes. Nous reproduirons cette expérience à l'automne sur le thème de la jeunesse. »

Pour connaître toutes les décisions de la commission permanente : www.bourgognefranche-comte.fr

> en bref



FORMATION

L'apprentissage, une solution d'avenir pour les employeurs privés

La région, avec la direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), met à disposition des très petites entreprises et des moyennes entreprises du secteur privé (dont les associations) un guide pratique sur l'apprentissage. Pourquoi et comment recruter un apprenti, quels coûts et avantages financiers ou encore à qui s'adresser ? Toutes les informations utiles y sont recensées. Renseignements sur www.bourgognefranche-comte.fr et fiers d'être apprentis <http://apprentissage.bourgognefranche-comte.fr>

TOURISME

Naissance de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme

Les deux anciens comités régionaux du tourisme de Bourgogne et de Franche-Comté ont fusionné, vendredi 17 juin 2016, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire. Les orientations stratégiques de la nouvelle structure, présidée par Loïc Niepceron, également conseiller régional délégué, vont porter sur trois axes : trois destinations identitaires à savoir la Bourgogne, les montagnes du Jura et le massif des Vosges ; des filières organisées, à l'échelle de la nouvelle région, autour d'une offre segmentée et de gammes de produits ; la valorisation de portes d'entrée touristiques, permettant d'inclure dans la stratégie globale l'ensemble des territoires, des collectivités, des opérateurs.

Installation

La région, en charge depuis le 1^{er} janvier de la gestion du centre de ressources et d'expertise à la performance sportive situé à Dijon, engage 500 000 € pour la poursuite des travaux d'amélioration et de sécurité (réfection du sol du gymnase Jacob, aménagement d'une piste de roller et l'installation d'un éclairage, etc).

Tourisme

La région accorde au conseil départemental de la Nièvre une subvention de 750 000 € pour la mise en œuvre de son programme 2016 d'investissements sur les infrastructures fluviales de la partie concédée du canal du Nivernais.

Accès à la culture

Une subvention de 66 000 € est attribuée pour le démarrage du dispositif « L'échappée littéraire : Prix des lycéens de Bourgogne Franche-Comté », proposé à l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté et qui vise à favoriser la lecture et la découverte de la création littéraire et graphique contemporaine auprès des lycéens.

> DÉMOGRAPHIE PARTICIPATIVE

À la rencontre des acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire



Cet atelier a permis aux acteurs de partager leurs expériences.

Près de 170 acteurs ont participé, lundi 20 juin à Dijon, à l'atelier régional consacré à l'agriculture et à l'agroalimentaire, deux secteurs prioritaires pour la région comme l'a rappelé en introduction Sophie Fonquernie, vice-présidente chargée de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire. La Bourgogne-Franche-Comté occupe, en effet, la deuxième place des régions françaises pour la création de valeur ajoutée et la quatrième place pour l'emploi agricole*.

Ce rendez-vous a permis de mettre en commun les expériences pour construire la politique économique régionale. Plusieurs témoignages sont venus nourrir la première table ronde portant sur « les débouchés: de l'hyperlocal à l'export ». « L'avenir des filières agricoles et agroalimentaires » était par ailleurs au cœur des nombreux échanges de la deuxième table ronde. « *L'agriculture et l'agroalimentaire sont une partie importante de l'ADN régional. Il nous faut aujourd'hui renforcer les liens entre la région et la chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, et travailler sur le long terme selon trois axes structurants: qualité, filières et coopérations* », a rappelé la présidente de la région Marie-Guite Dufay. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la démarche de concertation engagée par la région avec les habitants et les acteurs du territoire afin de contribuer à l'élaboration du plan de mandat 2016-2021 (lire page 3). *source: Insee



Sophie Fonquernie, vice-présidente chargée de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire

« *L'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs d'avenir à condition de trouver des débouchés, de créer de la valeur ajoutée et de la conserver sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté.* »

> ÉCONOMIE

Soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprise

Luc Bardi, conseiller régional délégué et président de la régie Ardea (avances remboursables pour le développement des entreprises et de l'artisanat), a remis des chèques d'avances remboursables à 11 entrepreneurs, créateurs et repreneurs de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt. Cette cérémonie se déroulait 7 juin dans le cadre du 5^e salon de la créat ion et de la transmission d'entreprise. Ces avances remboursables régionales visent à soutenir, par

un prêt à taux zéro, la trésorerie de certaines très petites entreprises (TPE) en phase de création et d'investissement.

Les bénéficiaires sont : la Clé de sol à Montbéliard (25), Decrind à Arbouans (25), le Petit toqué à Meslières (25), les transports Duvernoy à Brebotte (90), communication Bag - visiomic à Belfort (90), Hauss - Pagot à Valdoie (90), SGS2 à Dambelin (25), Colpo Marc à Étupes (25), Mireille Hazemann traiteur à Dambelin (25) et le Fournil de mon père à Hérimoncourt (25).

> agenda

LUNDI 29 AOÛT

Lancement de la carte Avantages jeunes 2016-2017 Besançon

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Inauguration d'Agronov, technopôle agro-environnement Bretenière (21)

MARDI 27 AU VENDREDI

30 SEPTEMBRE :

Salon international des microtechniques Micronora Besançon, Parc des expositions Micropolis

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Commission permanente Dijon, hôtel de région

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie

>guillaume.badet@bourgognefranchecomte.fr

- Union des républicains, de la droite et du centre

>anne.gautheron@bourgognefranchecomte.fr

- Les patriotes, Front national

>groupefn@bourgognefranchecomte.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication :

Marie-Guite Dufay

Directeurs de la rédaction :

Benoît Chaumont, Philippe Lancelle

Rédaction : Christophe Bidal,

Estelle Chevassu, Hugo Ithurralde

Maquette/Mise en page : Laurence Rozier

Photos : David Cesbron, Jack Varlet,

Yves Petit, Philippe Maupetit,

Vincent Arbelet

Impression : Estimprim

Issn : 2492-3257